



Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
www.cezeta.com

## **Contrat de location de batterie (Crédit à taux d'intérêt 0%)**

### **1. Introduction**

Ceci est un contrat de location. Il comprend les modalités énoncées ci-dessous et celles contenues dans le Plan. Par le présent, les parties se mettent d'accord sur les modalités de location de la Batterie décrite dans le Plan, ainsi que sur les modalités de remplacement de ladite Batterie visé à l'article 5 ci-dessous. Pendant toute la durée du présent contrat de location, nous serons le propriétaire de la batterie.

### **2. Durée de location**

La durée de location doit être déterminée.

### **3. Paiement**

Vous êtes tenu(e) de payer la location annuelle à l'avance. La location doit être payée entièrement, sans déductions, sans aucune compensation ou contre-demande que ce soit. Le règlement ponctuel du Loyer et de toutes les autres sommes que vous avez à payer aux termes du présent Contrat de location est primordial. Si vous ne le réglez pas, nous serons obligés de vous envoyer une lettre de relance. Si vous ne payez pas les arriérés à la date mentionnée sur la lettre de relance, cela prouvera que vous ne vous considérez plus être lié(e) par les termes du présent Contrat de location. Cela nous permettra d'engager une des actions visées à l'article 13 ci-dessous. Le paiement de tous les Loyers et d'autres sommes dues au sens du présent Contrat de location doit être fait par un virement bancaire ou par un versement sur notre compte bancaire désigné. Dans le cas où un Loyer ou une autre somme due au sens du présent Contrat de location ne sont pas payés dans les délais fixés pour une raison quelconque, vous payerez l'intérêt sur cette somme jusqu'à ce qu'elle ne soit payée. Cet intérêt sera facturé à partir des 8 % par an au-dessus du taux LIBOR (qui peut varier de temps à autre). Ce taux continuera de s'appliquer même si nous obtenons un jugement ou une autre ordonnance judiciaire contre vous. Vous devez payer nos frais administratifs raisonnables et les frais résultant de votre non-respect des dispositions du présent Contrat de location. Cela comprendra les coûts et les frais administratifs, y compris la communication avec vous (par courrier, par téléphone ou autre) ; le repérage de vous et de la Batterie pour le but d'organisation de son inspection et sa collecte ; et les frais légaux et d'autres frais et dépenses nécessaires pour faire valoir le présent Contrat de location, y compris les coûts et les dépenses de récupération de la Batterie, son stockage, son assurance et son élimination. Ces frais seront facturés en fonction de nos tarifs standards applicables au moment où ces coûts sont engagés et doivent être payés immédiatement sur demande. Vous payerez la TVA sur tous les Loyers et toutes les autres sommes payables au sens du présent Contrat de location assujetties à la TVA. La TVA doit être payée au taux applicable lorsque le paiement est exigible. Le Loyer et les frais du Kilométrage excèdent



Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
www.cezeta.com

indiqués dans le Plan sont HT au taux figurant dans le Plan. Si le taux de la TVA est modifié, les montants payables seront modifiés pour refléter ce changement.

#### **4. Réglage du Kilométrage / Location supplémentaire / Kilométrage excédent**

Pour accéder aux Kilométrage contractuel maximum, veuillez consulter le Plan. Le cas échéant, à la fin de la Période de location, le Véhicule a dépassé le Kilométrage contractuel maximum, vous serez tenu(e), à notre demande, de nous payer pour chaque dépassement de 100 km ou toute partie de celui-ci. Nous pouvons vous demander de nous fournir des preuves de kilométrage enregistré de temps en temps. Dans le cas où nous vous le demandons, vous devez nous fournir ces données dans les plus brefs délais. Le cas échéant, le compteur kilométrique du Véhicule ne fonctionne pas correctement à tout moment pendant la Période de location, vous devez : a) nous informer de cette panne le plus tôt que possible et nous communiquer le kilométrage à cette date ; b) arranger la réparation du compteur kilométrique dans les plus brefs délais ; et c) nous confirmer la réparation du compteur kilométrique une fois qu'elle est faite. Dans le cas où le compteur kilométrique tombe en panne, le kilométrage peut être estimé pour le calcul de frais de Dépassement de kilométrage si nécessaire.

#### **5. Livraison de la Batterie / remplacement de la Batterie**

Une fois que vous recevez la Batterie, il peut vous être demandé de confirmer par écrit la date de livraison de la Batterie et du Véhicule et que la Batterie propulsait le Véhicule au moment de la livraison. À n'importe quel moment de la Période de location, nous pouvons remplacer la Batterie par un autre modèle similaire de Batterie avec un âge similaire et avec une capacité de chargement correspondant à ceux de la Batterie faisant l'objet du remplacement.

#### **6. Exonération de responsabilité**

Nous acceptons la responsabilité pour la mort ou les blessures résultant directement de notre propre négligence. Toutefois, sous réserve de ce qui est indiqué à l'article 7, nous ne serons pas responsables de toute perte ou dommage qui résulte de, ou à la suite, de tout défaut de la Batterie. Nous ne serons pas responsables des dommages ou des pertes causés à vous résultant de retard de livraison ou de réparation ou de remplacement de la Batterie ou de perte d'utilisation de la Batterie. En particulier, nous ne serons aucunement responsables envers vous des coûts additionnels, des frais ou des charges engagés, comme par exemple le véhicule de remplacement, les frais de carburant, le péage ou les frais de stationnement. Nous ne serons pas responsables des dommages occasionnés sur des installations électriques privées, sur la Batterie ou sur le Véhicule en cas d'omission de votre part quant au respect des recommandations du producteur, pour ce qui est, en particulier (mais non limité à) des pertes résultant de votre : usage de matériel de charge qui n'est pas conforme aux recommandations du producteur ; usage d'installations qui ne sont pas équipées avec le matériel de chargement correct tel que recommandé par le producteur



Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
www.cezeta.com

; incapacité de maintenir le Véhicule ou la Batterie en respectant les recommandations du producteur/fournisseur ; défaut d'entretien du véhicule tel que spécifié dans le manuel d'entretien et de garantie ; mise en œuvre des réparations ou de l'entretien vous-même ou par un réparateur qui n'est pas autorisé et ces travaux ne sont pas conformes aux recommandations du producteur ; endommagement de la Batterie ou du Véhicule à la suite de son utilisation dans une compétition sportive de quelque type que ce soit ; modifications apportées à la Batterie ou au Véhicule.

## **7. Garantie**

Nous vous fournirons une Batterie en bon état de fonctionnement et nous remplacerons ou réparerons toute Batterie défectueuse à condition que vous respectez les termes et conditions du présent Contrat de location, ainsi que les recommandations du producteur concernant le chargement de la Batterie. Nous vous fournirons une Batterie avec une capacité de charge suffisante pour la durée du présent Contrat de location et pour toute prolongation de celui-ci. Le seuil de chargement est de 70 % de capacité initiale de la batterie. Vous pouvez, à vos frais, demander à un Centre de services autorisé par Čezeta d'effectuer un diagnostic afin de tester la capacité de la batterie. Le cas échéant, ce diagnostic constate que le seuil de capacité de la Batterie est supérieur à 70 %, nous : remplacerons la Batterie ; réparerons la Batterie ; ou proposeront une solution acceptable par les deux parties. La garantie prévue à l'article 7 ne s'applique pas aux : composants de la Batterie qui ont été modifiés ou aux conséquences de ces modifications, y compris mais sans se limiter à : tout endommagement du Véhicule, usure prématurée et modifications de performance ; coûts d'entretien occasionnés en suivant les instructions du producteur ou les exigences de service, et le remplacement des pièces en raison d'une usure normale ; problèmes qui se posent à la suite des réparations faites par vous-mêmes ou par un partenaire de service qui n'est pas approuvé par Čezeta et ces réparations ne sont pas conformes aux recommandation du producteur. L'étendue géographique de la garantie couvre les pays membres de l'Union européenne, la Suisse, la Norvège et Monaco. La garantie visée à l'article 7 continuera d'être appliquée même si le Véhicule qui contient la Batterie est, pendant une période ne dépassant pas un mois, conduit par un conducteur à l'extérieur de la zone géographique visée à l'article 7.

## **8. Assurances et risques**

Vous êtes responsable de la Batterie du moment de sa livraison. En effet, à partir de ce moment, vous assumez le risque de perte ou de dommage de celle-ci. Il est de votre responsabilité d'organiser l'assurance de la Batterie à partir du moment de sa livraison. L'assurance doit être assuré par la même compagnie d'assurance chez laquelle le Véhicule sera assuré et la Batterie et le Véhicule doivent être couverts par le même degré de garantie. La Batterie doit rester ainsi assurée pendant la durée du présent Contrat de location ou autrement tandis que la Batterie est en votre possession ou sous votre contrôle. L'assurance doit couvrir la valeur assurée de la Batterie (telle que définie à l'article 19). Toute perte non assurée sera à votre responsabilité. Vous devez indiquer à votre assureur



Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
www.cezeta.com

que nous sommes les propriétaires de la batterie et que vous la louez aux termes du présent Contrat de location. Vous devez nous présenter la police d'assurance sur demande. Vous devez payer toutes les primes d'assurance à temps et entièrement respecter les conditions de votre police d'assurance. En cas d'endommagement de la Batterie, vous devez utiliser l'ensemble des sommes obtenus de votre assureur pour faire réparer la Batterie chez Čezeta ou chez un prestataire de services agréé, si celle-ci peut être réparée. Vous devez nous aviser si la batterie est endommagée et nous avons le droit de la faire réparer nous-mêmes (sur la base d'une communication avec votre assureur). Si la Batterie est une perte totale (ou votre assureur décide qu'elle l'est) à la suite d'une perte, d'un vol, d'un endommagement ou d'un endommagement sans espoir de réparation rentable (que ce soit votre faute ou non), la date à laquelle la Batterie sera déclaré perte totale sera déterminée par votre assureur et : Vous avez l'obligation de nous informer dans l'immédiat, par écrit, des événements survenus ; vous devez continuer de payer le Loyer jusqu'à ce que nous ayons reçu le règlement dans son intégralité; la location de la Batterie au sens du présent Contrat de location se terminera (après que nous vous aurons envoyé une notification que la loi nous oblige d'envoyer) ; vous payerez, immédiatement sur demande, la Somme de la perte totale (calculée conformément à l'article 19 ci-dessous) ; vous vous chargerez de faire tous les pas nécessaires afin que votre assureur nous indemnise rapidement. Par le présent, vous autorisez votre assureur à effectuer ce paiement ; vous acceptez que nous puissions, si nous le souhaitons, négocier les règlements des déclarations sinistres avec votre assureur en votre nom. Vous acceptez d'être lié(e) par ce règlement ; si vous recevez de l'argent directement de votre assureur, vous devrez nous transmettre cet argent immédiatement. Vous retiendrez cet argent en fiducie jusqu'à ce que vous ne fassiez le paiement ; toute somme obtenue de la part de votre assureur sera utilisée pour couvrir la somme due au sens du présent Contrat de location. Pour éviter tout doute vous serez responsable du paiement de tout manque entre la somme payée par votre assureur et la Somme de la perte totale qui doit être payée immédiatement sur demande. Nous paierons pour vous tout excédent. Si la batterie est volée, vous devez dénoncer le vol à la police et prendre les mesures exigées par votre assureur. Si la batterie ou le véhicule sont volés mais récupérés dans un délai de 30 jours, vous devez toujours nous informer de ce vol.

## **9. Entretien de la batterie : Entretien et réparations – vos obligations**

Vous devez, à votre charge : vous occuper raisonnablement de la Batterie ; assurer son bon maintien, veiller à ce qu'elle soit bien réparée et toujours en bon état conformément aux recommandations du producteur et suivant le calendrier indiqué par celui-ci ; couvrir tout endommagement de la Batterie, que vous en soyez responsable ou non, aussitôt qu'il est raisonnablement pratique de réparer et/ou remplacer des parties nécessaires ; effectuer des tests et des modifications de la Batterie qui pourraient être exigés par la législation ; assurer que l'ensemble des services, de maintien, des réparations et des modifications soit assuré par Čezeta ou par un partenaire de services agréé. Sans préjudice de vos obligations de l'article 9 vous devez : nous informer dans l'immédiat dans le cas où la Batterie n'est plus utilisable pour une raison quelconque ; veiller à ce que les services faits soient bien



Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
www.cezeta.com

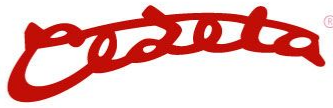
enregistrés et tamponnés à chaque fois ; réagir vite en cas de rappel de la Batterie par le producteur.

## **10. Chargement de la Batterie**

La Batterie ne peut être utilisée que pour faire marcher le Véhicule décrit dans le Plan. Vous devez suivre les recommandations du producteur pour ce qui est de l'usage, du chargement et du stockage de la Batterie. Ces recommandations vous seront fournies au moment de la livraison de la Batterie. Vous devez suivre ces instructions notamment pour ce qui est du rechargement de la Batterie, standard ou rapide. La Batterie ne peut être rechargé que : d'une station de recharge ; d'un point de recharge chez vous (dans le cas où c'est un point avec une prise de courant qui a été installé par un technicien qualifié). Vous devez suivre les instructions du producteur visant à optimiser l'utilisation de la Batterie et respecter ses recommandations liées à la température, au chargement et aux parcours. Si vous utilisez la Batterie d'une manière qui n'est pas conforme avec son utilisation prévue ou qui enfreint ces conditions ou les obligations juridiques, vous porterez toutes les frais, coûts, responsabilités et dépenses qui en résultent. Vous devez respecter les exigences de maintien et d'entretien du Véhicule dans lequel la Batterie est utilisée. L'entretien doit être fait par Čezeta ou par un partenaire de service autorisé. Vous ne devez ni faire de travaux sur la Batterie vous-même, ni laisser un réparateur non autorisé les faire. Vous devez nous informer par écrit de votre déménagement ou si vous changez d'endroit où vous gardez votre Batterie. Vous devez laisser nous ou nos agents inspecter la batterie sur préavis raisonnable. Comme nous sommes le propriétaire de la Batterie, vous devez respecter nos droits de propriété sur la batterie et vous ne devez pas revendiquer la propriété de celle-ci ; la vendre ou essayer de vendre ; la sous-louer ou autrement permettre à un tiers d'acquérir des droits sur la Batterie ; la donner en garantie ou permettre qu'un droit de rétention soit exécuté sur celle-ci ; jeter la Batterie. Vous pouvez à tout moment, sans avoir besoin de notre accord préalable, prendre la Batterie dans n'importe quel pays visé à l'article 7 du présent contrat pour une période n'excédant pas un mois. Dans le cas contraire, vous ne pouvez pas prendre la Batterie hors du pays de livraison sans notre accord écrit préalable. A chaque fois que vous prenez la Batterie dans un autre pays, vous devez organiser une assurance complexe pour la valeur assurée (définie à l'article 19) et pour toute réclamation de perte ou de dommage causé par la Batterie ou par son usage (conformément à vos obligations d'assurance visées à l'article 7 ci-dessus). Tous les frais de retour de la batterie dans le pays de livraison seront à votre charge. Toute modification exigée par la loi doit être effectuée par Čezeta ou par un partenaire de services agréé conformément aux dispositions de la Garantie.

## **11. Services de dépannage**

Les services de dépannage sont assurés par le prestataire que nous choisissons de temps en temps. Le prestataire actuel est Europ Assistance. Nous vous informerons de tout changement relatif au prestataire de services. Les services de dépannage d'un an sont inclus gratuitement.



Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
www.cezeta.com

## **12. Notre droit de mettre fin à ce Contrat de location**

Nous pouvons mettre fin à Ce contrat de location après vous avoir donné un avis écrit exigé par la loi si : vous êtes un particulier, une déclaration de votre faillite est présentée, une ordonnance de faillite vous visant a été faite et vous concluez un accord volontaire avec vos créanciers ; vous êtes membre d'une association et celle-ci est dissolue pour une raison quelconque ou un administrateur est désigné pour une partie ou pour l'ensemble de la propriété de cette association ; une réunion de vos créanciers est appelée ; ou la Batterie est légalement saisie ou détenue ou est sujet à une ordonnance de tribunal ; ou vous ne payez pas le Loyer ou une autre somme due dans le cadre du présent Contrat de location ; ou vous êtes en violation patente de n'importe quel des termes du présent Contrat de location ; ou vous nous avez fourni, dans le cadre du présent contrat ou d'un autre accord que nous pouvons avoir avec vous, des renseignements pour lesquels nous avons des motifs raisonnables de croire que ces renseignements sont faux ou trompeurs ; ou nous vous des motifs raisonnables pour croire que notre intérêt concernant la Batterie est en péril.

## **13. Ce que nous pouvons faire après votre violation du présent Contrat**

Si vous avez montré que vous ne vous considérez plus être lié(e) par les termes du présent Contrat de location soit par votre manquement à effectuer le paiement d'un Loyer ou d'une autre somme conformément au présent Contrat de location quand elle était due, ou de par votre violation de toute autre clause de ce Contrat de location, nous pouvons (par un avis écrit ou par reprise de possession de la Batterie) l'accepter et cette acceptation mettra fin à ce Contrat de location. Si ce Contrat de location a résilié conformément à l'article 13, la Batterie ne sera plus en votre possession avec notre consentement. Vous devez immédiatement (et à notre discrétion) soit nous retourner la Batterie à l'endroit que nous pouvons raisonnablement indiquer (à vos propres risques et frais), ou nous laisser la récupérer auprès de vous. Vous acceptez que nous (ou nos agents) pouvons nous rendre sur une propriété que vous occupez afin de récupérer la Batterie et que nous (ou nos agents) pouvons prendre toutes les mesures raisonnables (y compris la force) pour nous rendre sur cette propriété à cet effet. Vous devrez également payer les sommes prévues à l'article 14 ci-dessous.

## **14. Ce que vous devez payer à la suite d'une résiliation anticipée de location et/ou de la fin du présent Contrat de location après la violation du présent Contrat de location par vous.**

À la suite de la résiliation de la location de la batterie ou de la fin du présent Contrat de location, vous devez immédiatement nous payer sur demande : tous les Loyers et les autres sommes au sens du présent Contrat de location qui sont dues mais que vous n'avez pas payé à la date de résiliation (plus les intérêts sur ces sommes conformément à l'article 3.3 ci-dessus) ; et les frais de Kilométrage excédent ; et en contrepartie, les dommages-intérêts pour votre violation du présent Contrat de location, le total des éléments de location (comme



Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
www.cezeta.com

indiqué dans le Plan) de chaque location qui aurait été exigible entre : la date de l'incident provoquant la résiliation et l'expiration de la période de location ; moins une provision pour notre réception accélérée des 4 % par an sur chaque de ces éléments calculés pour une période à compter de la date à laquelle nous recevons le paiement jusqu'à la date à laquelle le Loyer correspondant (dont cet élément de location fait partie) serait autrement devenue due, mais pour l'incident provoquant la résiliation ; et si vous n'avez pas réussi à retourner la Batterie, une somme égale à sa valeur assurée à la date de l'incident provoquant la résiliation. Par « valeur assurée » on entend le montant (indiqué dans le Plan) censé compenser le préjudice financier subi par nous en cas d'endommagement ou de perte totale de la Batterie. La valeur assurée sera déduite, chaque année calendaire, de 10 % à compter du début de la deuxième année du Contrat de location ; tous les frais causés à nous résultant de votre violation (conformément à l'article 3) ; et les dommages-intérêts pour toute perte que nous subissons à la suite de votre violation du contrat. Votre obligation d'effectuer le paiement des sommes en vertu de cette clause ne disparaîtra pas même si le Contrat de location peut déjà être résilié. Contre toutes les sommes que vous nous devez conformément à l'article 14, nous vous donnerons crédit à l'égard de la différence entre : la valeur de la Batterie au moment où elle est récupérée par nous ou elle nous est retournée ; et la valeur de la Batterie à la fin de la période de location, telle qu'initialement estimée par nous à la date ou autour de la date du début de la période de location, si la location de la batterie ou ce Contrat de location n'ont pas été terminés. Notre calcul du montant de cette différence de valeurs sera, en l'absence d'erreur manifestée, contraignante pour vous. Nonobstant les dispositions de l'article 14, le montant dû suivant l'article 14 doit être payable immédiatement sur notre demande. Si aucun crédit au sens de l'article 14 n'est pas calculée jusqu'après que vous aurez payé lesdits montants, nous vous paierons le montant de ce crédit aussitôt que qu'il serait raisonnablement possible après que nous aurons calculé le montant du crédit. Toutefois, le montant de ce crédit ne dépassera pas, quoiqu'il en soit, le montant que vous nous avez payé conformément à l'article 14.

## **15. Vente du Véhicule**

Vous avez l'obligation de nous informer de la vente de votre Véhicule et vous acceptez de compléter et nous retourner le dossier composé des documents que nous vous fournissons de temps en temps afin de nous indiquer le nom et l'adresse de l'acheteur du véhicule. Vous devez également informer l'acheteur de Véhicule que la Batterie est notre propriété et que vous la louez. Ce Contrat de location se poursuivra et vous serez responsable des paiements du Loyer conformément à l'article 16 du présent Contrat de location. Dans le cas où vous commerciez le Véhicule à un concessionnaire agréé ou à une autre société, vous devez nous fournir ses coordonnées et la date de la vente. Vous obtiendrez un contrat écrit qui témoignerait de la date de vente que nous pouvons vous demander.

## **16. Fin de location – transfert des Obligations de location – retour de la Batterie**

Si le Véhicule vous appartient et vous le vendez : a) dans le cas où l'acheteur est un concessionnaire, vous devez nous fournir ses coordonnées conformément à l'article 15



Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
www.cezeta.com

ci-dessus. La date de vente (confirmée par un contrat écrit et signé) sera considérée comme la date à laquelle votre obligation de payer des Loyers touche à sa fin, ou b) dans le cas où l'acheteur est une personne physique, vous devez nous fournir son nom et son adresse ainsi que tous les autres détails que vous pouvez raisonnablement demander. Nous enverrons un nouvel Contrat de location de la Batterie à l'acheteur. Une fois que l'acheteur nous renvoie le nouvel Contrat de location dûment signé, vos obligations (y compris mais non limité à vos obligations de paiement) conformément à ce Contrat de location prennent fin. Vos responsabilités résultant du présent Contrat de location continuent jusqu'à ce que nous recevions le Contrat de location dûment signé. C) Si l'acheteur est lié par les circonstances définies à l'article 12, il ne pourra pas obtenir le Contrat de location de la Batterie et, dans ce cas, nous ne le lui enverrons pas. Dans ce cas précis, le présent Contrat de location continuera et vous resterez responsable des paiements du Loyer au sens du présent Contrat de location. Si vous ne nous notifiez pas conformément à l'article 16, nous notifiez en retard ou nous retournes la Batterie en retard, nous allons vous facturer une pénalité pour l'usage de la Batterie correspondant au Loyer prévu dans le Plan sauf si vous nous fournissez des preuves acceptables témoignant du fait que le retard est dû à un événement de la force majeure hors votre contrôle. Dans le cas où la Batterie ne nous est pas retournée à la fin du présent Contrat de location pour une raison quelconque, hormis la Perte totale suivant l'article 8 ci-dessus ; ou la vente du véhicule par vous en termes de l'article 16 (et sous réserve de notre conclusion d'un nouveau Contrat de location), nous pouvons engager une action pour récupérer la Batterie.

## **17. Protection des données**

Votre demande d'inscription : Pour décider si nous devrions conclure ce contrat ou un autre contrat avec vous, nous utiliserons : les renseignements que vous nous avez fournis ; les renseignements obtenus vous concernant ; les renseignements que nous obtenons de votre exécution du présent/ d'un autre contrat que nous avons conclu. Utilisation et divulgation : Si nous concluons le présent Contrat de location avec vous, nous pouvons divulguer des renseignements vous concernant, ainsi que le présent Contrat de location et les données concernant votre compte aux agences de renseignements commerciaux. Il est important que vous nous fournissiez des renseignements précises. Dans le cadre de la prévention de la fraude, nous vérifierons les données que vous nous fournirez et si celles-ci s'avèrent fausses ou inexactes et nous suspecterons la fraude, nous l'enregistreront. Ces renseignements peuvent également être divulgués à : d'autres prêteurs ; des fabricants associées ou connexes de moteurs qui sont nos fournisseurs de biens, à leurs filiales ou sociétés associées du groupe ( « Producteurs associés » ) ; au fournisseur de la Batterie et à d'autres concessionnaires ( « Concessionnaire » ) ; et à toute autre personne ou société que nous pouvons désigner de temps à autre pour : évaluer de futures demandes de financement ou d'autres services financiers annexes comme par exemple l'assurance que vous ou n'importe quelle personne de votre ménage pouvez faire ; à la prévention de la fraude, au dépistage des débiteurs et pour le recouvrement des dettes ; et pour l'administration de votre compte. Nous, les agences de renseignements commerciaux et aux autorités chargées de la prévention de la fraude pouvons également utiliser ces informations pour des analyse statistique sur le crédit, l'assurance et la fraude et nous pouvons





Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
www.cezeta.com

également utiliser ces renseignements pour des études de marché. Les renseignements des autorités chargées de la prévention de la fraude seront également partagés avec d'autres organisations afin de faciliter la décision sur les demandes d'assurance du moteur, du ménage, du crédit, de la vie ou autre ainsi que sur les déclarations de sinistres pour vous et pour les membres de votre ménage. Marketing : Les renseignements vous concernant que nous détenons peuvent également être utilisés pour la promotion de nos services et produits ainsi que pour la promotion de ceux des tiers.

**18. Calcul de la Somme de perte totale** Aux fins de l'article 8, le montant de la Somme de perte totale doit être une somme égale à la valeur assurée de la batterie (à savoir la quantité indiquée dans le plan) moins (i) une déduction de 10 % pour chaque année complète du Contrat de location, où la réduction commence au début de la deuxième année de la location ; et (ii) toute somme reçue de la part de l'assureur à l'égard de la Batterie, plus (iii) toute autre somme due et exigible conformément au Contrat de location.

**19. Cession** Nous pouvons attribuer, faire une novation ou autrement disposer de l'ensemble ou d'une partie de nos droits et obligations au sens du présent Contrat de location à tout moment par un avis écrit qui vous sera adressé. Vous ne pouvez pas le faire.

## **20. Responsabilité conjointe et solidaire**

Si « vous » représente deux personnes ou plus, l'obligation de toutes ces personnes est solidaire. Cela implique que toutes les personnes seront entièrement responsables des paiements requis conformément à ce Contrat de location et se conformeront à tous autres égards à ces conditions. Dans le cas où une de ces personnes viole le présent Contrat de location, nous avons la possibilité de la poursuivre en justice, ainsi que toute personne d'entre vous ou vous tous.

## **21. Délai de grâce**

Nous pouvons nous décider, de temps en temps, de ne pas appliquer certains ou l'ensemble de nos droits résultant du présent Contrat de location. Si nous faisons cela, nous ne serons pas empêchés de faire valoir ces droits ou d'autres droits.

## **22. Droit applicable et juridiction compétente**

Le présent Contrat sera soumis au droit de la République tchèque. Les parties conviennent de se soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux tchèques concernant tout recours, controverse ou réclamation nés du présent Contrat de location ou découlant du présent Contrat de location, qu'ils soient contractuels, non contractuels, civils ou commerciaux.

Signé au nom de Čezeta Motors s.r.o.



Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
[www.cezeta.com](http://www.cezeta.com)

Fait à Prague, le 11 janvier 2017

Neil Eamonn Smith, Directeur



Registered office: Polska 16, Prague 120 00, Czech Republic  
Company Tax ID: CZ 29132070  
www.cezeta.com

## **Contrat de location de batterie numéro**

### **Coordonnées du loueur**

Čezeta Motors s.r.o, société sise à Polská 16, Prague 120 000, République tchèque

### **Coordonnées du client**

Titre

Nom

Adresse

Code postal

Téléphone

Courriel

### **Coordonnées du Véhicule et de la Batterie**

Numéro de série du Véhicule / Capacité nominale :

Type de batterie : Panasonic

Numéro de série de la Batterie

### **Crédit détails**

Durée du crédit : 5 ans

Montant annuel du crédit à payer mensuellement à l'avance (HTVA) :

Date du début du contrat : Minuit, le

Date de la fin du contrat : Minuit, le

Kilométrage contractuel maximal : 60.000 km

Taux de dépassement du kilométrage (HTVA) par 100 km : 5€ / 8€

Valeur assurée de la batterie (HTVA) :